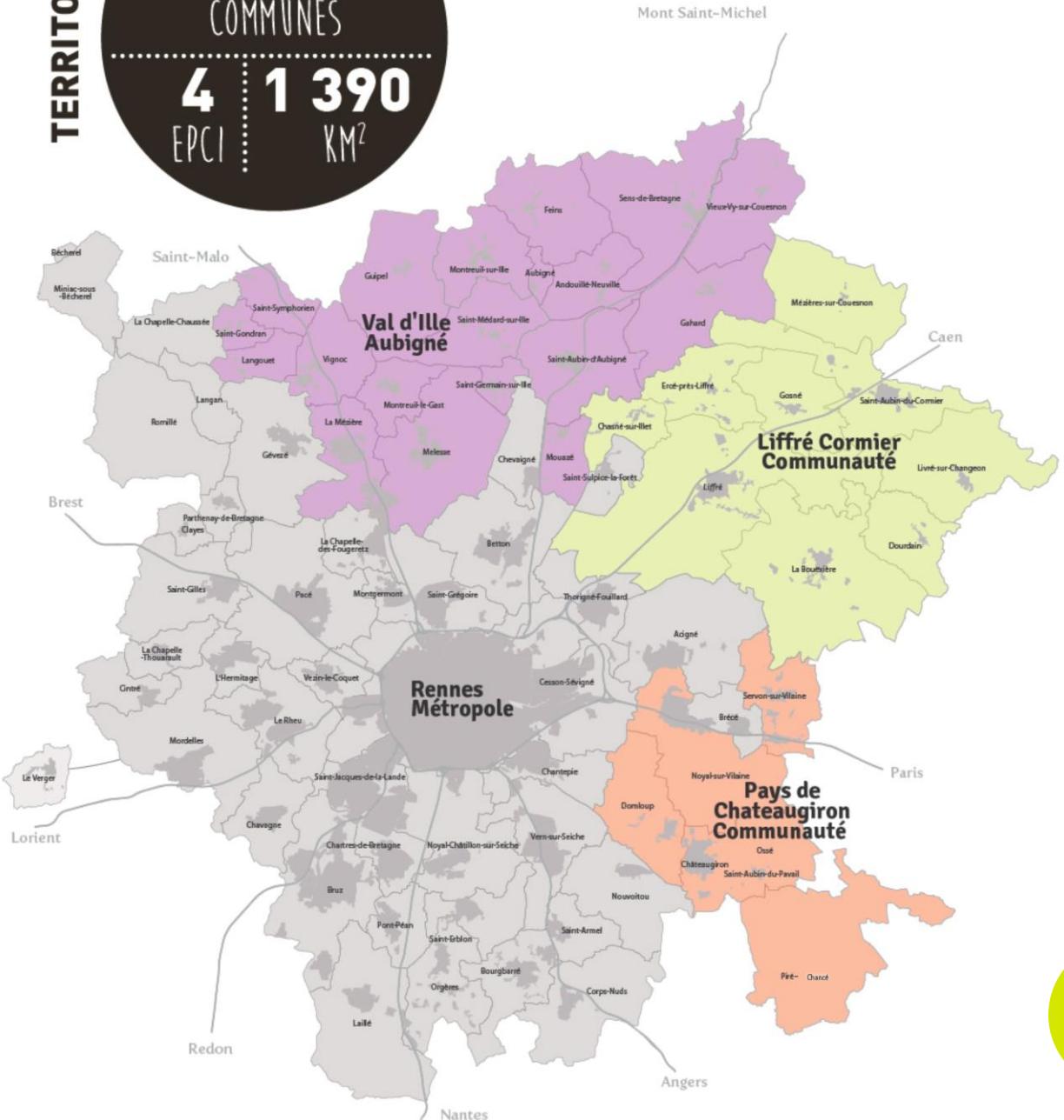


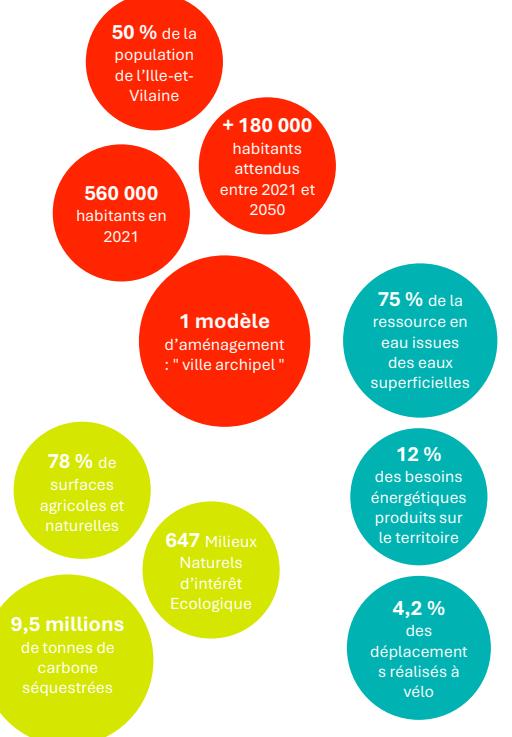
TERRITOIRE



Nos membres



Nos principaux partenaires



Le Pays de Rennes, c'est quoi ?

Le Syndicat Mixte du Pays de Rennes a pour objet :

- l'élaboration, la révision, la modification ou toute autre procédure d'évolution du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Rennes ainsi que son suivi,
- toute activité d'études, d'animation, de coordination ou de gestion nécessaire à la mise en œuvre du projet d'aménagement et de développement du Pays,
- la contractualisation avec l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional de Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine, et le cas échéant avec d'autres partenaires, dans le cadre du Contrat de Partenariat et d'autres conventions visant au développement du Pays de Rennes,
- l'appui, le conseil et l'assistance à ses membres, aux communes et partenaires en matière d'aménagement et développement durable et de développement touristique.

Le Pays de Rennes, ça marche comment ?

- 1 Bureau : règle les affaires courantes et prépare les dossiers qui seront traités au Comité Syndical (23 réunions en 2025).
- 1 Comité Syndical : définit les orientations et délibère après examen (6 réunions en 2025).
- 4 Groupes projets mis en place dans le cadre de la modification simplifiée et révision du SCoT : GP logements et équipements de proximité, GP aménagement, GP mobilités, GP transitions/ressources
- 1 Commission SCoT (17 réunions en 2025), 1 commission Transitions, 1 commission Tourisme
- 1 Équipe technique de 6 personnes : propose, met en œuvre, coordonne et conduit les actions du Pays de Rennes.



Bilan d'activités 2025



Révision du SCoT : résumé de la saison 3

Prescrite en novembre 2022, la révision du SCoT a atteint en 2025 une étape décisive : l'arrêt du projet de SCoT révisé !

La poursuite du travail dans les instances du Pays de Rennes

Si les groupes projets se sont prolongés jusqu'au début de l'année 2025, en particulier sur le sujet du commerce, ce sont les instances du Pays de Rennes (Commission SCoT, Bureau Syndical et Comité Syndical) qui ont ensuite pris le relais, reprenant les travaux déjà réalisés et procédant aux arbitrages et compléments nécessaires.

Le débat sur le PAS

En mars 2025, les élus ont débattu du Projet d'Aménagement Stratégique, pièce majeure du SCoT à venir, qui remplace l'ancien Projet d'Aménagement et de Développement Durables et fait office de projet politique pour le territoire, à un horizon de vingt ans.

Les réunions publiques et l'association de partenaires extérieurs

Afin d'associer tant les acteurs locaux que le grand public, deux réunions publiques ont été organisées, et les Personnes Publiques Associées, ainsi que le Comité des Partenaires, qui réunit acteurs associatifs, économiques, universitaires... du territoire, ont également été sollicitées à plusieurs reprises pour enrichir le projet. Enfin, les étudiants de l'Université Rennes 2 ont poursuivi le travail de vulgarisation de la démarche.

Le point d'orgue : l'arrêt du projet de SCoT révisé

Pour couronner tous ces travaux, les élus ont arrêté le projet le 14 octobre, validant ainsi le dossier constitué du PAS, du Document d'orientations et d'objectifs et de nombreuses annexes (programme d'actions, diagnostic, bilan de la consommation foncière, évaluation environnementale...).



Cycle de visites BRUDED

Afin de donner à voir, par l'exemple, la faisabilité de la sobriété foncière, même dans de petites communes, le Pays de Rennes s'est associé à BRUDED pour organiser des visites autour des formes urbaines sobres. Ces visites, menées dans le cadre de la révision du SCoT, étaient destinées en priorité aux élus du Pays de Rennes. Ce cycle a débuté à l'automne 2024, et quatre visites ont eu lieu. Des vidéos, disponibles sur le site internet du Pays de Rennes, retracent l'ensemble des opérations visitées.

Troisième étape à Saulnières

Le 19 mars, les élus ont été invités à visiter plus particulièrement une opération de logements sociaux en cœur de bourg, portée par la commune de Saulnières (environ 800 habitants). En veillant à une intégration réelle de ces cinq pavillons dans le tissu du centre-bourg, la municipalité complète sa démarche de soutien de la vitalité du bourg, déjà entamée par l'implantation d'un espace intergénérationnel, le Grenier à set, ou encore d'un restaurant dans un bâtiment communal.



Quatrième étape à Chevaigné

Pour clôturer ce cycle de visites, les élus ont rejoint le Pays de Rennes en visitant plusieurs opérations à Chevaigné (2500 habitants), une commune volontariste pour proposer une offre de logements en cœur de bourg, diversifiée et inclusive. Logements sociaux, habitat participatif, logements adaptés à la perte d'autonomie, logement modulaire sans foncier fixe... la palette d'opérations était large et instructive quant aux possibilités en matière de production de logement.



Bretagne rurale et rurale pour un développement durable

Breizh ar morzioù ha morzioù evit an dornen podus

Modification simplifiée n°1 du SCoT : approuvée !

Après deux ans de travaux, les élus du Pays de Rennes ont approuvé en Comité Syndical, le 14 octobre, la modification simplifiée n°1 du SCoT ciblée sur l'intégration des objectifs de réduction du rythme de l'artificialisation prévus par le SRADDET.

Le SCoT ainsi modifié dessine la trajectoire de consommation foncière pour le territoire, de façon précise jusqu'en 2031, et prévoit les objectifs en matière d'artificialisation pour la période suivante.

Afin d'atteindre les objectifs de sobriété foncière fixés par le SRADDET (une enveloppe maximale de consommation foncière de 992 ha jusqu'en 2031) tout en respectant la trajectoire de production de logements prévue par le SCoT en vigueur, cette modification simplifiée du SCoT emploie trois leviers principaux :

- La mise en place de comptes fonciers thématiques
- La hausse des densités minimales dans les nouvelles opérations de logements
- L'obligation d'une part minimale de cette production de logements en intensification urbaine

Contractualisation : le programme LEADER

- Travail sur la grille de Sélection des Projets avec les membres du Comité de Programmation
- Mini-formation sur l'adaptation au changement climatique
- Organisation et animation du Comité de Programmation
- Accompagnement des porteurs de projet

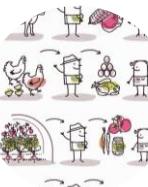
La stratégie de développement local vise le développement rural dans le Pays de Rennes en complémentarité/interdépendance avec le territoire urbain, dans une approche qui prend en compte les ressources et les vulnérabilités pour s'adapter au changement climatique



Manger Local

Sur la carte Manger Local consultable sur le site internet du paysderennes.fr, vous trouverez les 180 producteurs du Pays de Rennes ainsi que les lieux où leurs produits sont distribués :

- à la ferme,
- sur les marchés,
- en magasins de producteurs,
- en AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne),
- en ligne sur les sites des producteurs.



Une mise à jour régulière est effectuée sur la base des informations remontées par les 4 intercommunalités du Pays de Rennes.

Contrat Chaleur Renouvelable Territorial #3

Pour rappel, l'objectif fixé pour ce 3^{ème} CCRT d'une durée de 4 ans (2024-2027) est de 21,6 GWh (+ 36 % / CCRT #2).

Depuis 2024, 23 projets ont d'ores et déjà été validés par l'ADEME. Ces derniers produiront 5 GWh soit 23 % de l'objectif. Quant aux projets en cours d'étude, validés ou en cours de validation, ils sont actuellement au nombre de 44 et représentent un potentiel de production de 12,2 GWh.

L'émergence de projets innovants comme par exemple le projet de réseau de chaleur sur récupération d'un datacenter (commune de Noyal-sur-Vilaine) est également à signaler.



Exposition sur la sobriété foncière

Dans le cadre de la révision du SCoT, le Pays de Rennes a souhaité informer, de la façon la plus large et pédagogique possible, en organisant une exposition itinérante dans les quatre intercommunalités du territoire, entre les mois de mai et octobre.

Cette exposition s'est appuyée sur deux types de matériel : les panneaux produits par les étudiants du master Urbanisme et Aménagement de l'Université Rennes 2 depuis deux ans, visant à vulgariser la démarche ; et de l'exposition itinérante sur la sobriété foncière produite par les ministères chargés de l'Aménagement des Territoires et de la Transition écologique.

Celle-ci met en avant, à travers des panneaux mais aussi des vidéos et modules interactifs, des initiatives locales, sur tout le territoire national, conciliant sobriété et désirabilité qui illustrent les bénéfices de la sobriété foncière, tant sur le plan social qu'environnemental. Elle a été présentée dans sa version complète à Rennes Métropole et dans sa version légère et réplicable dans les trois autres intercommunalités.



Commission SCoT

Mise en œuvre du SCoT

- Analyse et avis de 3 projets de modification de PLU / PLUi : PLU du Val d'Illle Aubigné et PLU de Liffré
- Analyse et avis de 4 projets de modifications simplifiées de PLU / PLUi : Servon-sur-Vilaine, St-Aubin-du-Cormier et La Bouëxière
- Analyse et avis sur 4 SCoT arrêtés : Pays de Fougères, Brocéliande, Pays de St-Malo et des Vallons-de-Vilaine
- Analyse 2 dossiers de CDAC

Démarques

- Suivi des travaux de la Conférence Régionale de Gouvernance du ZAN
- Suivi des travaux de l'inter-SCoT Ille-et-Vilaine (eau...)
- Suivi en tant que PPA des révisions des SCoT voisins

Commerce

- Réunions de gouvernance des projets commerciaux (1 réunion)
- Convention ALEC 2025-2026 pour la qualité environnementale des projets commerciaux
- Dialogue social : suivi des conférences, bilan et mise en œuvre du dispositif pour 2026
- Suivi contentieux (1 contentieux)

Évolutions du SCoT

- Travail des groupes projets sur la modification simplifiée ZAN
- Mise en œuvre de la Convention Rennes 2 (supports de vulgarisation de la révision du SCoT et travail sur la prise en compte de la multifonctionnalité des sols dans l'aménagement et les documents de planification)
- Organisation de 2 réunions du comité des partenaires (associant notamment les personnes publiques associées)
- Organisation d'une réunion spécifique des personnes publiques associées
- Organisation de 2 réunions publiques (à St Aubin du Cormier et Rennes)

Commission Tourisme

- Accompagnement des territoires et des acteurs dans le développement des sites touristiques identifiés au SCoT : structuration, qualification et promotion.
- Appui au groupe projet dédié au tourisme dans le cadre de la révision du SCoT du Pays de Rennes.
- Suivi de la mise en œuvre de la convention tripartite du schéma d'accueil en Forêt de Rennes entre Liffré-Cormier Communauté, Rennes Métropole et l'ONF.
- Suivi de la réalisation d'une nouvelle carte touristique de la forêt de Rennes
- Labellisation Accueil Vélo (audit, validation et renouvellement) => en 2026, 3 labellisations et 3 renouvellements
- Actualisation et mise en ligne des randonnées pédestres sur les plateformes référentes.

Destination Rennes et les Portes de Bretagne

- Co-coordination générale de la Destination et mise en œuvre de sa stratégie intégrée de développement touristique.
- Accompagnement des partenaires à l'élaboration du plan d'actions 2023-2026 de la Destination, inscrit au contrat entre la Région Bretagne et la Destination.
- Pilotage et suivi des projets de la thématique **Itinérance cyclable** de la Destination :
 - Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) hébergement à la nuitée, rénovation du bâti et itinérance cyclable,
 - Concours « Cabanes tout chemin »,
 - Œuvres d'art en lien avec les Portes de Bretagne sur la V409
- Appui au suivi de la mise en œuvre des projets des thématiques structurantes : patrimoine médiéval, tourisme fluvial et itinérance nautique.
- Pilotage et suivi de la mise en œuvre de la stratégie marketing partagée avec le comité éditorial de la Destination.
- Suivi de la mise en œuvre des actions de commercialisation des circuits touristiques « Groupe » et « Vélo » issus des ateliers en lien avec le tourisme expérientiel.

Suivi et/ou participation aux projets stratégiques et opérationnels (EPCI, Pays et Supra)

